Etude de conjoncture régionale

Des entreprises artisanales du Bâtiment

1ER TRIMESTRE 2021 – N°28

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PLUS FORTS. ENSEMBLE.

MEMENTO.

D'après cette enquête,

Les artisans et les petites entreprises du bâtiment semblent retrouver confiance en l'avenir. En effet, **45% des entreprises répondant à cette étude sont confiantes sur le niveau d'activité**. Il s'agit d'un bond de 18 points par rapport au dernier trimestre 2020. Cet optimisme est démontré sur le front de l'emploi, **45% des entreprises souhaitent ou réfléchissent à embaucher** de nouveaux collaborateurs.

Ceci s'explique sûrement par une augmentation de leur visibilité concernant leur carnet de commandes. **50% des entreprises répondantes disposent d'une visibilité à plus de 3 mois, +12 points par rapport au dernier trimestre 2020**.

Cependant cette embellie est à contraster, dans la mesure où **35% des entreprises répondantes estiment que leurs marges ont tendance à baisser**, ceci pouvant s'expliquer par une hausse constante du prix des matières premières, cité comme une difficulté par 32% des artisans.

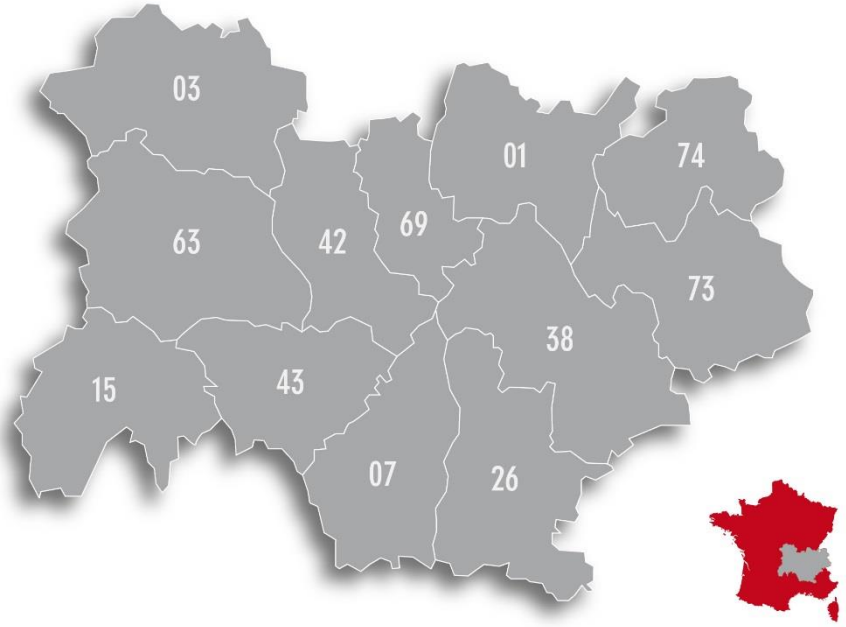

Cette enquête a été envoyée à plus de 8 000 artisans sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, aucun panel n'a été réalisé. Les données recueillies sont déclaratives et constituent une tendance de la situation du marché du bâtiment sur la région. Les résultats reflètent bien l'état actuel du marché et les tendances économiques auxquelles sont confrontées les entreprises artisanales du bâtiment.

Poids de chaque famille de métiers dans le nombre de réponses

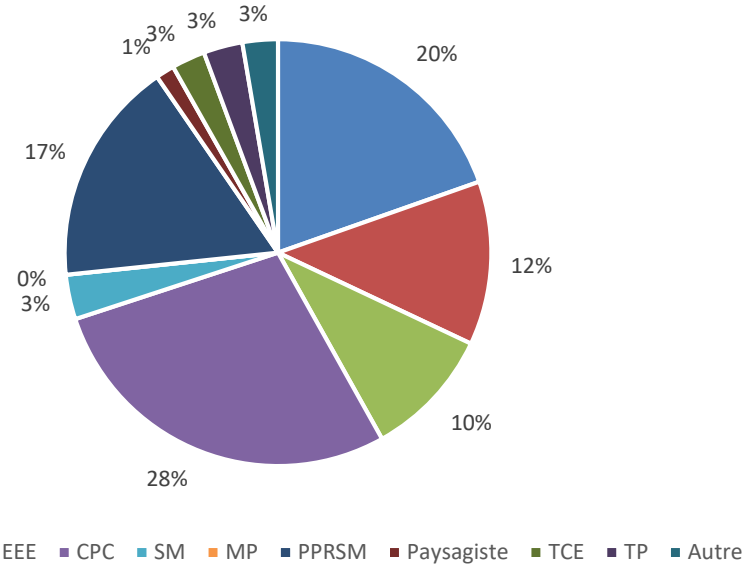

Sections professionnelles	Métiers	Taux de réponse
CMA	Charpentier – Menuisier	18%
	Agencement – Cuisiniste	2%
MC	Maçon	11%
	Carreleur	1%
EEE	Électricien	10%
	Energie Renouvelable	0%
CPC	Plombier – Chauffagiste	24%
	Couvreur – Zingueur	2%
	Frigoriste	1%
	Energie Renouvelable	1%
SM	Serrurier – Métallier – Fermetures	3%
MP	Tailleur de pierre	0%
PPRSM	Plâtrier – Peintre	14%
	Solier	0%
	Isolation	3%
Paysagiste	Paysagiste	1%
TCE	Tout corps d'état	3%
TP	Travaux public	3%
Autre	Autre	3%

Le Niveau d'Activité

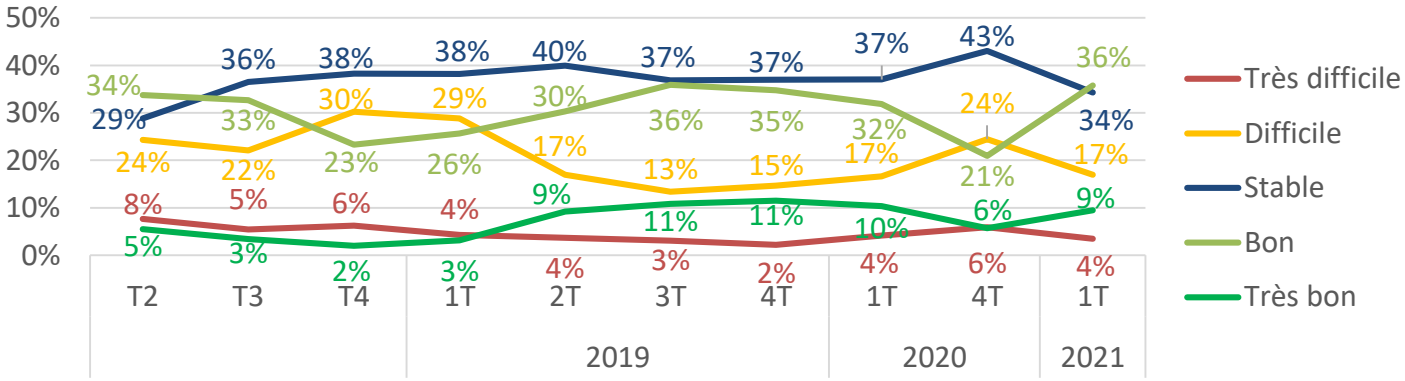

Près de **45% des chefs d'entreprise ressentent le marché bon à très bon** (soit +18 points par rapport au 4eme trimestre 2020, un niveau proche de celui d'avant crise).
Cependant, 21% des entreprises ressentent encore un marché difficile à très difficile, même si cette tendance est à la baisse, moins 9 points par rapport à la fin d'année 2020.

Des disparités entre les métiers et les territoires

« Bon » et « très bon » pour :

53% des charpentiers
51% des maçons et des menuisiers
50% des agenceurs-cuisinistes

53% des entreprises de Haute-Loire
50% dans le Cantal
50% en Haute-Savoie

« Stable » pour :

56% des entreprises d'isolation
50% des paysagistes
44% des zingueurs

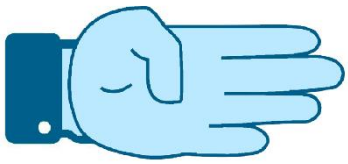

47% des entreprises en Ardèche
39% dans le Puy de Dôme
37% dans l'Ain et dans l'Allier

« Difficile » et « très difficile » pour :

48% des entreprises de travaux publics
36% des entreprises d'énergies renouvelables

29% des entreprises de l'Isère
29% dans le Rhône
25% des entreprises en Savoie

Le Carnet de Commande

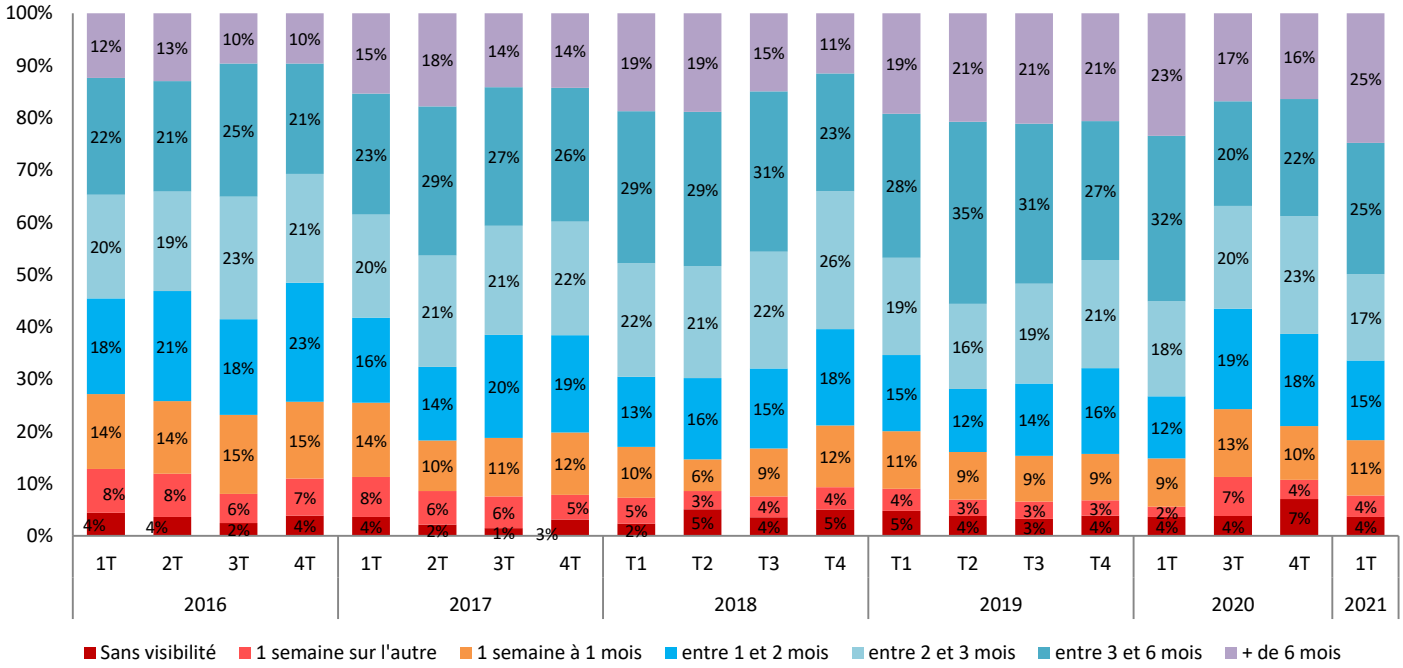

La visibilité des entreprises sur leurs carnets de commandes s'améliore ce trimestre:

Les entreprises constatent une visibilité :

- supérieure à 3 mois pour 50% (+12 point)
- comprise entre 1 et 3 mois pour 32% (-9 points)
- De moins d'un mois pour 19% des artisans (-2 points)

Des disparités entre territoires

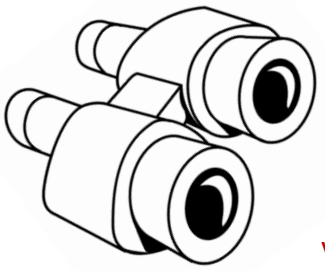

Bonne et très bonne visibilité - supérieure à 3 mois

64% des entreprises du Cantal
56% des entreprises de la Loire
57% des entreprises de l'Allier

Visibilité plus limitée - inférieure à 1 mois

32% des entreprises de l'Isère
22% des entreprises du Rhône

Evolution sur 1 an

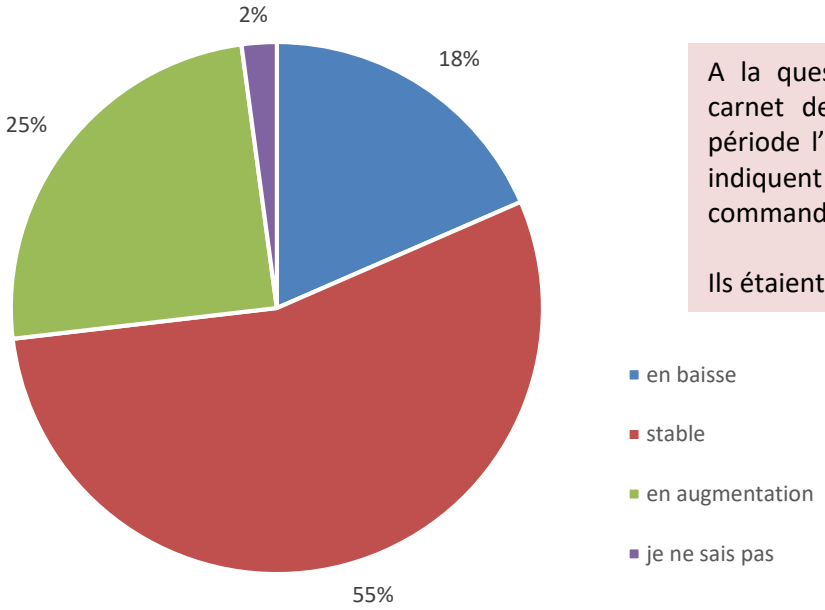

A la question « Quelle est l'évolution de votre carnet de commandes par rapport à la même période l'année dernière ? » 25% des entreprises indiquent une augmentation de leurs carnets de commandes sur une année.

Ils étaient 20% au 1er trimestre 2020.

Des disparités entre les métiers

En hausse pour :

50% des agenceurs-cuisinistes
44% des carreleurs
30% des menuisiers

Stable pour :

62% des charpentiers
65% des maçons
63% des électriciens

En baisse pour :

40% des frigoristes
38% des entreprises de travaux publics
33% des carreleurs

La Trésorerie

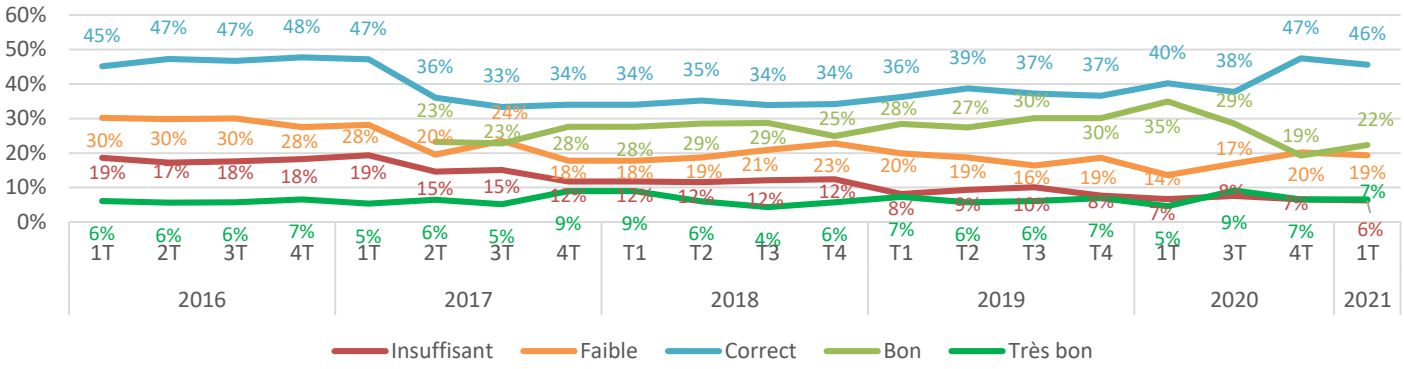

Le niveau de trésorerie est stable mais encore fragile. Bien qu'avec une trésorerie jugée correcte, bonne voir très bonne parfois par 75% des artisans, la situation reste encore difficile pour 25% des entreprises.

Trésorerie :

- très bonne: 7% stable par rapport au 4ème trimestre 2020)
- bonne : 22% (+3 points)
- correcte: 46% (-1 point)
- faible: 19% (-1 point)
- insuffisante: 6% (-1 point)

Des disparités entre les métiers

Bonne et très bonne pour :

60% des frigoristes
42% des agenceurs-cuisinistes
40% des charpentiers

Correcte pour :

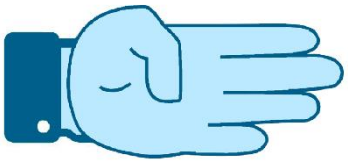

56% des couvreur-zingueur
54% des serruriers métalliers
51% des plâtriers-peintres

Faible et insuffisante pour :

53% des entreprises d'isolation
44% des carreleurs
40% des paysagistes

Les Marges

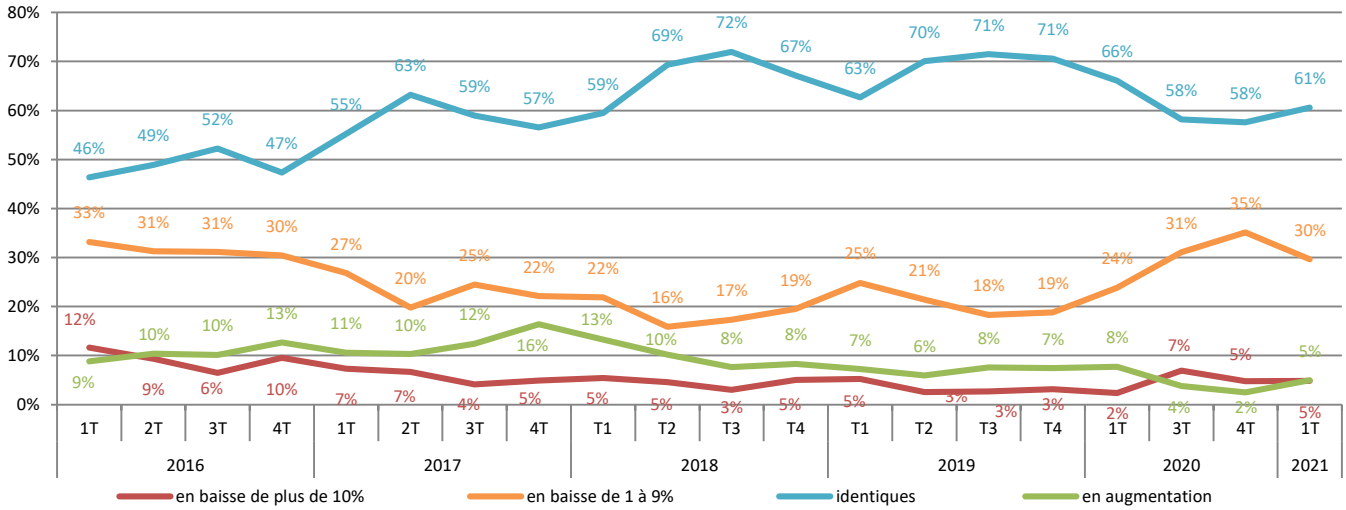

Près de 35% des entreprises voient leurs marges se détériorer par rapport au trimestre précédent. Même si cette part est à la baisse (- 5 points), ce chiffre reste conséquent. De plus, en réponse à l'augmentation du prix des matières premières les marges des entreprises du bâtiment pourraient en pâtir davantage dans les prochains mois.

Ce trimestre seulement 5% des entreprises répondantes, évoque une amélioration de leurs marges.

Des disparités entre les métiers et les territoires

En hausse pour :

22% des entreprises de travaux publics
11% des carreleurs
8% des serruriers métalliers

10% des entreprises du Puy-de-Dôme
9% en Haute-Savoie
6% dans l'Ain, la Loire, la Haute-Loire ou encore le Rhône

Stable pour :

91% des entreprises d'énergie renouvelables
90% des paysagistes
78% des couvreurs zingueurs

79% des entreprises en Ardèche
70% dans l'Allier
63% dans la Loire

En baisse pour :

50% des agenceurs cuisinistes et des serruriers métalliers
47% des entreprises d'isolation
41% des plâtriers peintres

47% des entreprises de Haute-Savoie
43% de Savoie et du Cantal
39% de la Drôme

La Concurrence

Ressentez-vous la concurrence sur votre secteur ?

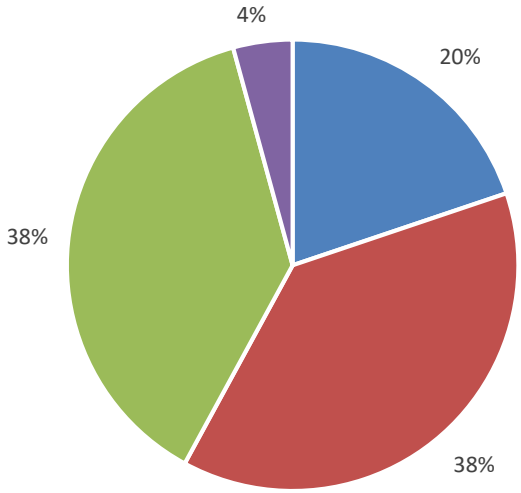

A la question « Ressentez-vous la concurrence sur votre secteur ? » seules 4% des entreprises répondent « pas du tout » (stable par rapport au 4ème trimestre 2020).
Elles sont 38% à ressentir « un peu » (+2 points), 38% « moyennement » (-2 points) et 20% « beaucoup » de concurrence (stable).

- beaucoup
- moyennement
- un peu
- pas du tout

Des disparités entre les métiers et les territoires

Elles ne ressentent **pas du tout** le poids de la concurrence
- 11% des charpentiers et des menuisiers
- 10% des paysagistes

un peu :
- 60% des paysagistes et des frigoristes
- 47% des menuisiers

moyennement :
- 61% des couvreurs-zingueurs
- 56% des carreleurs

mais **beaucoup** pour :
- 47% des entreprises d'isolation
- 55% des entreprises d'énergies renouvelables

A noter également des différences par zone géographique :

Elles ne ressentent **pas du tout** le poids de la concurrence
- 14% des entreprises de l'Allier
- 10% des entreprises du Puy-de-Dôme

un peu :
- 43% des entreprises de la Drôme
- 40% des entreprises de la Haute-Loire

moyennement :
- 43% des entreprises du Rhône et du Cantal
- 55% des entreprises de Haute-Savoie

mais **beaucoup** pour :
- 29% des entreprises de Savoie
- 26% des entreprises de l'Ain et la Loire

La Concurrence

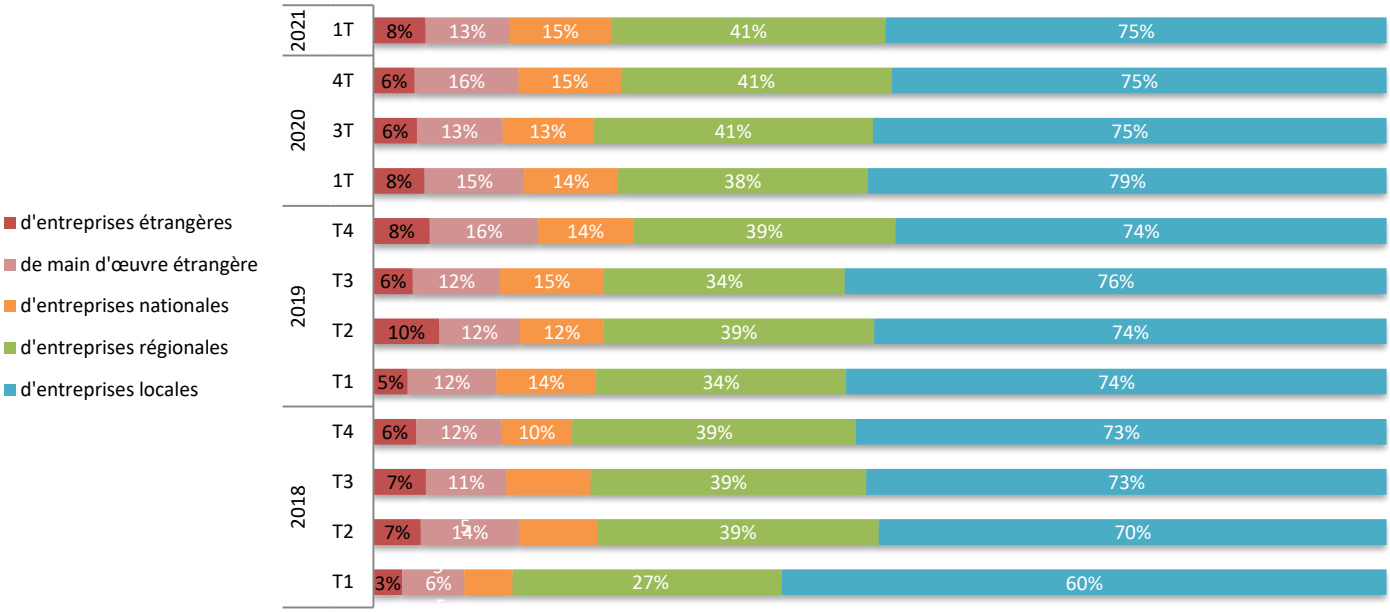

La provenance de la concurrence reste principalement perçue comme locale, pour 75% entreprises. La perception de la concurrence régionale et nationale reste stable ce trimestre.

La présence de main d'œuvre et d'entreprises étrangères reste visible ce trimestre mais relativement faible, respectivement 13% et 8% des réponses.

Des disparités entre les métiers et les territoires

Concurrence **internationale** :

- 37% des entreprises d'isolation ciblent la main d'œuvre étrangère comme une des sources de la concurrence sur leur secteur d'activité.
- 50% des entreprises tous corps d'états ciblent les entreprises étrangères comme une des sources de concurrence sur leur secteur.

- 25% des entreprises de l'Ain ciblent la main d'œuvre étrangère et 13% les entreprises étrangères comme une des sources de la concurrence sur leur territoire.

Concurrence **nationale** :

Pour 55% des entreprises d'énergies renouvelables, la concurrence vient en partie d'entreprises nationales.

Pour 21% des entreprises du Rhône et du Cantal, le concurrence provient en partie des entreprises nationales.

Les conditions d'accès au marché

Les entreprises artisanales, en plus d'une concurrence réelle, sont confrontées à des difficultés d'accès au marché.

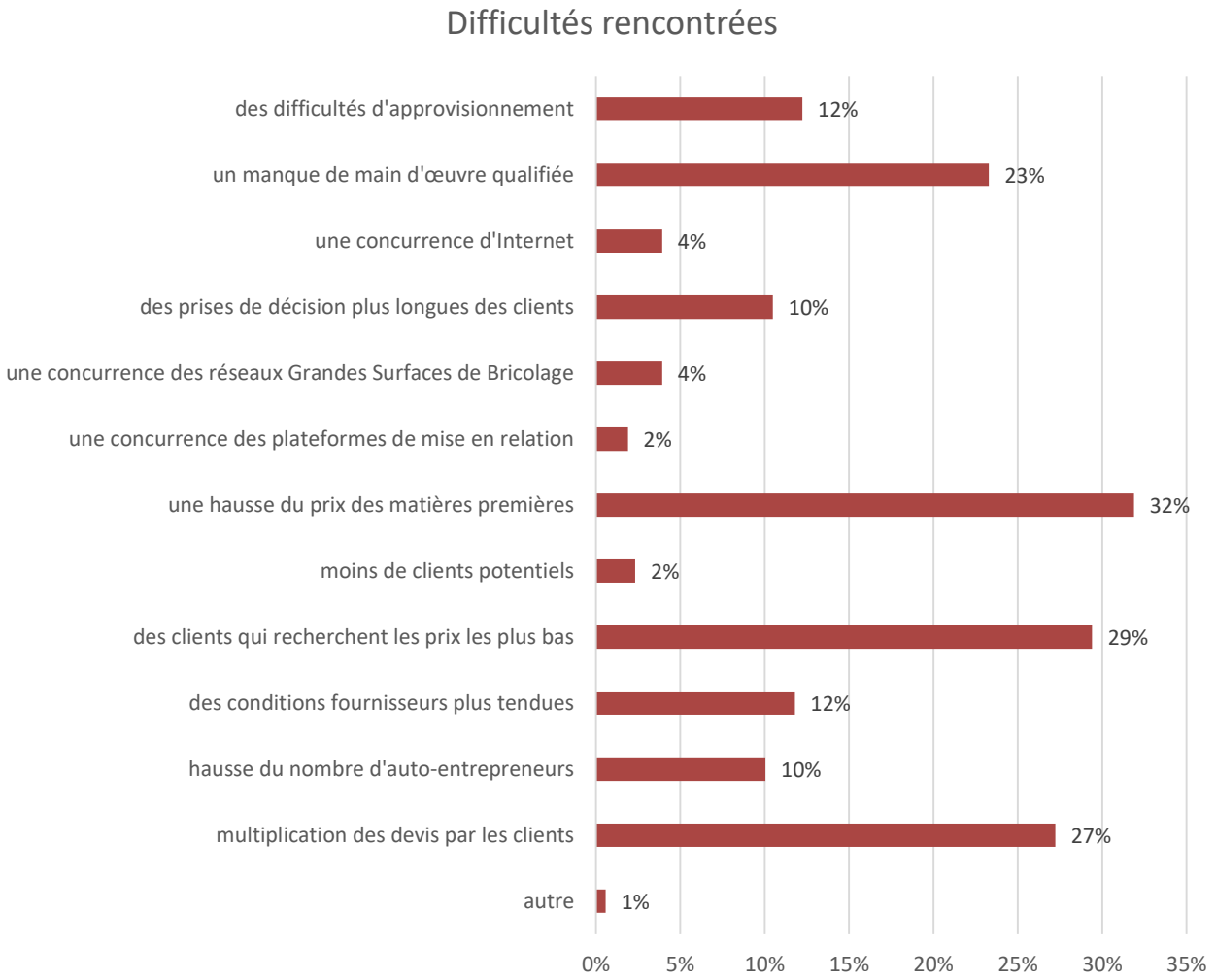

Face à ces résultats, il peut être mis en avant trois difficultés majeurs pour les artisans:

Une problématique matériaux et matières premières :
Les artisans sont confrontés à une hausse constante du prix des matières premières, ce qui influe fortement sur leurs marges. Ceci peut engendrer des relations tendues avec les fournisseurs.

Une problématique clients :
Les clients cherchent les prix les plus bas, multiplient les devis pour mettre en concurrence les entreprises d'un secteur. Ces pratiques poussent les prix vers le bas et grignotent les marges des artisans.

Une problématique de main d'œuvre :
Les artisans ne parviennent pas à recruter une main d'œuvre qualifiée, ce qui peut les gêner dans leur volonté d'évolution.

L' Emploi

Prévisions d'embauche

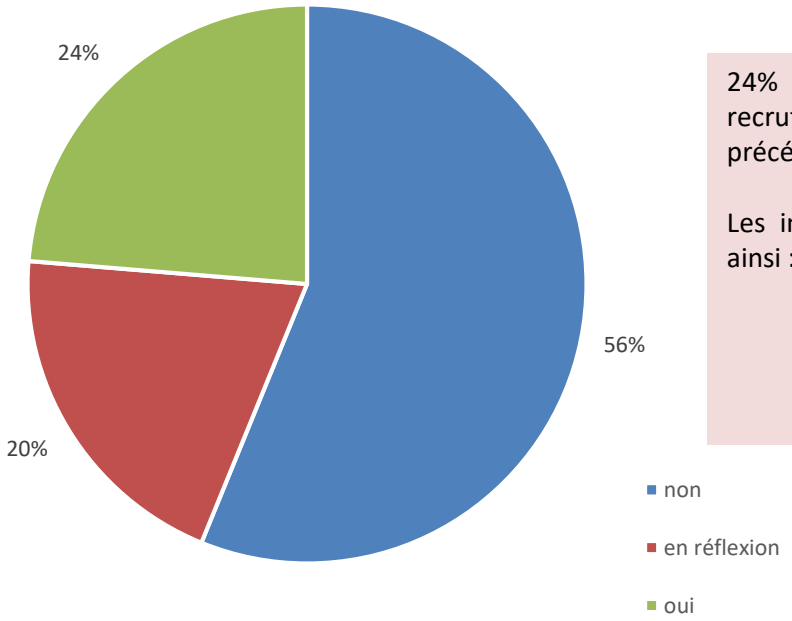

24% des entreprises interrogées souhaitent recruter (+10 points par rapport au trimestre précédent) et 20% sont en réflexion (-3 points).

Les intentions de recrutement se découpent ainsi :

- **À 44% en CDI**
- À 29% en CDD
- À 7% en intérim
- À 20% en apprentissage

Des disparités entre les métiers et les territoires

Ils souhaitent embaucher :
- 60% des entreprises d'isolation
- 42% des charpentiers
- 37% des maçons

Et par territoire :
- 43% dans le Cantal
- 32% en Savoie
- 27% en Haute-Savoie

La part de l'apprentissage dans les intentions d'embauche :
- 60% des intentions d'embauche des agenceurs cuisinistes
- 40% des intentions d'embauche des carreleurs et des frigoristes

Le contrat CDI toujours plébiscité par les entreprises en recrutement :
- 60% des intentions d'embauche des paysagistes
- 59% pour celles des électriciens

Les entreprises sont confrontées à des difficultés de recrutement.

Elles déplorent un manque de main d'œuvre qualifiée.

À noter également :
- 2% des entreprises interrogées envisagent de licencier (=),
- 4% sont en réflexion (-7 points).

Envisagez-vous de licencier ?

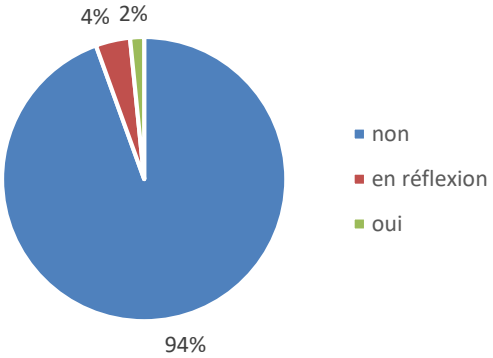

Etes-vous confrontés à des situations de travail dissimulé ?

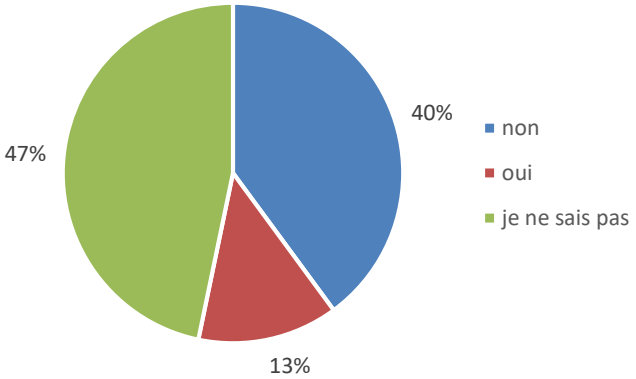

Ce trimestre, le taux de situation de travail dissimulé est en baisse de 3 points. En effet, 13% des entreprises estiment avoir été confrontées dans leur environnement professionnel à des situations de travail dissimulé.
A noter qu'il est très difficile pour une entreprise de se rendre compte d'une situation de travail dissimulé, ce chiffre est donc certainement sous-estimé.

Des disparités entre les métiers et les territoires

Ce trimestre, les maçons (27%) et les entreprises d'énergies renouvelables (27%) sont plus touchés par le travail dissimulé que les couvreurs-zingueurs qui ne sont pas impactés et les paysagistes(3%).

Les entreprises du bâtiment du Cantal (29%), de l'Ain (24%) et de la Haute-Loire (20%), semblent plus touchées par ce problème du travail dissimulé, que les autres départements de la région.

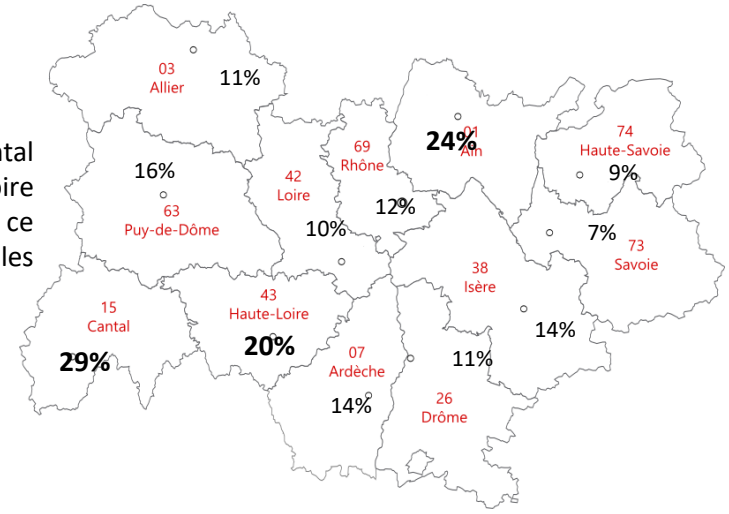

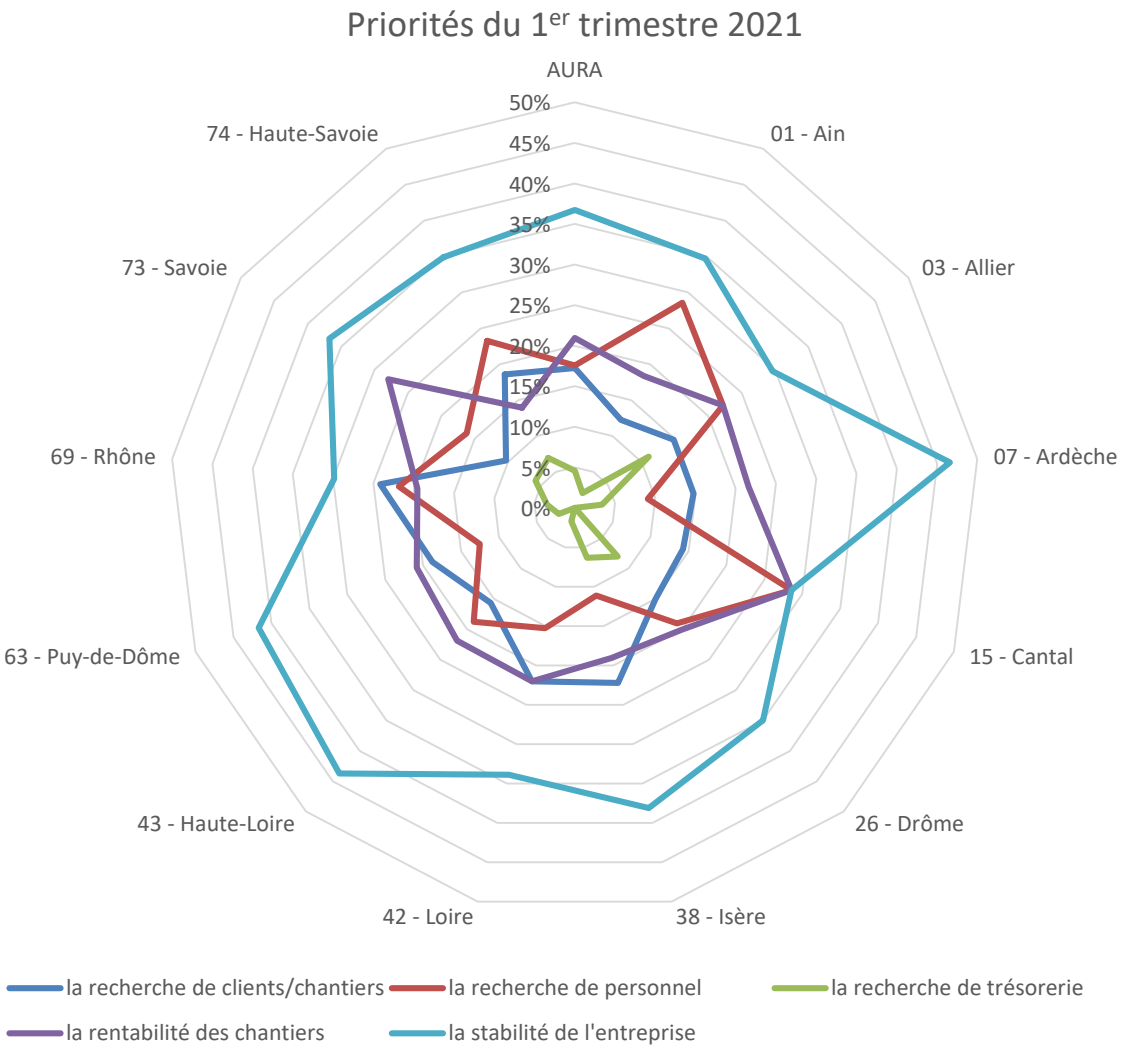

Quelques disparités départementales marquées ce trimestre :

La stabilité de l'entreprise reste la priorité des entreprises artisanales du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes à 37% (-3 points par rapport au trimestre précédent). C'est notamment le cas pour les départements de l'Ardèche (47%), de la Haute-Loire (44%).

La rentabilité des chantiers et le développement commercial (21%) sont des priorités pour les entreprises en région avec de faibles disparités départementales.

La recherche de personnel demeure une priorité pour 18% des entreprises du bâtiment.
Cette priorité est encore plus marquante pour 29% des entreprises de l'Ain et du Cantal.

NB : Attention ces commentaires et ces données chiffrées sont à relativiser par rapport au nombre de réponses obtenues dans chaque département

CAPEB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

59 rue de Saint Cyr – CP 404 – 69338 LYON Cedex 09
Tél. 04 72 85 06 66
Mail : capeb@capeb-auvergnerhonealpes.fr
www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes